

Occupation des berges et espèces invasives dans les cours d'eau du SAGE Adour



Octobre 2008

Méthode

Les berges des principales rivières ont été représentées cartographiquement par une bande de 10m sur chaque rive du cours d'eau.

Un **inventaire de l'occupation des berges** par photos aériennes et par enquête terrain a permis de découper les bandes en tronçons homogènes. Le support de photos aériennes porte sur une mission IGN de 2003.

Ce travail a été réalisé sur l'Adour, l'Arros, les Lées, le Bahus et le Gabas, soit 670 km de cours d'eau sur 1000km de linéaire des cours d'eau principaux du SAGE Adour.

Pour l'Adour, ce travail avait été réalisé par l'Institution Adour en coordination avec l'Observatoire de l'Eau ; pour les autres cours d'eau, l'Observatoire a réalisé l'analyse de photo-interprétation, puis a soumis les résultats à la validation des techniciens de rivière des 8 syndicats de rivières du périmètre.

Au total, 465km du linéaire cartographié a pu être validé, soit plus de 68% du linéaire cartographié.

On constate que plus de 90% de l'interprétation a été validée, et moins de 10% du linéaire a été rectifié.

Pour l'**identification des espèces invasives**, cela a fait l'objet d'une enquête terrain sur l'Adour par les techniciens de l'Institution Adour, contrairement aux autres secteurs où les résultats reposent sur la connaissance des techniciens de rivière.

Les résultats ne portent donc également que sur les 465 km de cours d'eau dotés de structures d'aménagement de rivière.

Occupation des berges

Le découpage des 1189km de cours d'eau en 3191 tronçons aboutit à une longueur moyenne de tronçon de 372m.

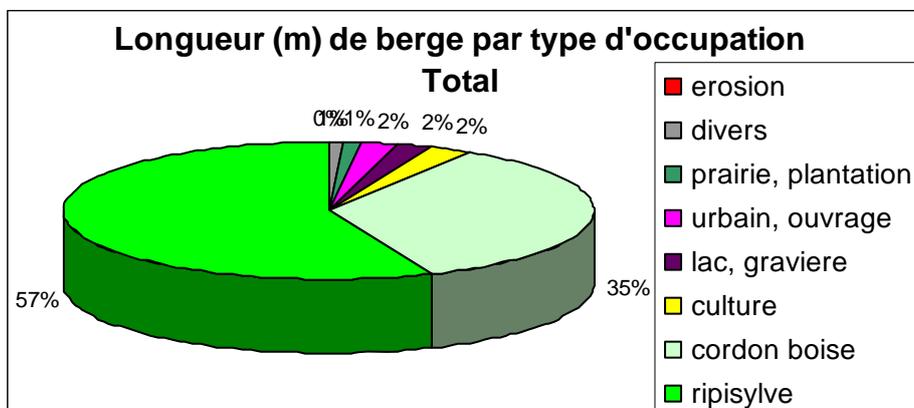
Cependant, la plus ou moins grande hétérogénéité des milieux justifie des tronçons plus ou moins longs ; ainsi, alors que les tronçons de l'Adour, avec une longueur moyenne de 385 m, sont très proches de la moyenne, les tronçons du Bahus affichent une longueur moyenne de 228m. alors que ceux du Lées affichent 632m.

Concernant la répartition par type d'occupation, on constate une part prépondérante des ripisylves, qui occupent 57% du linéaire des berges.

Si l'on y ajoute les cordons boisés et les prairies et plantations (peupleraies principalement), on obtient 93% du linéaire de berges relativement naturelles.

A l'opposé, les berges anthropisées ou dégradées occupent moins de 3% du linéaire. Il s'agit des zones urbaines, des ouvrages (seuils, digues), des zones d'érosion.

Les cultures arrivant en bords de berge sans cordon protecteur représentent environ 2% du linéaire, soit 28 km de rives ; cependant, depuis 2003, une grande partie de ce linéaire est protégé par des bandes enherbées.

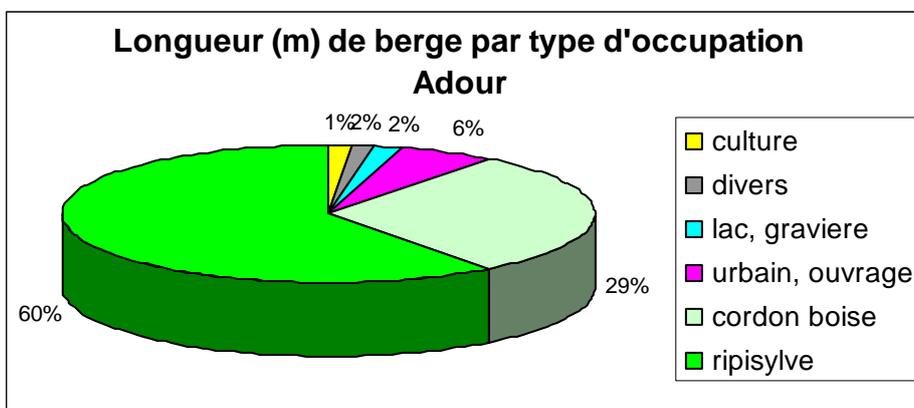


Occupation des berges par cours d'eau

On observe des écarts entre rivière dans le type d'occupation des sols des berges, ainsi que sur le cours d'une même rivière.

Adour : des ripisylves importantes et des portions très artificialisées

L'ensemble du linéaire de l'Adour se distingue à la fois par un taux de ripisylves important (60%), et un taux de surfaces artificialisées également important (6%).



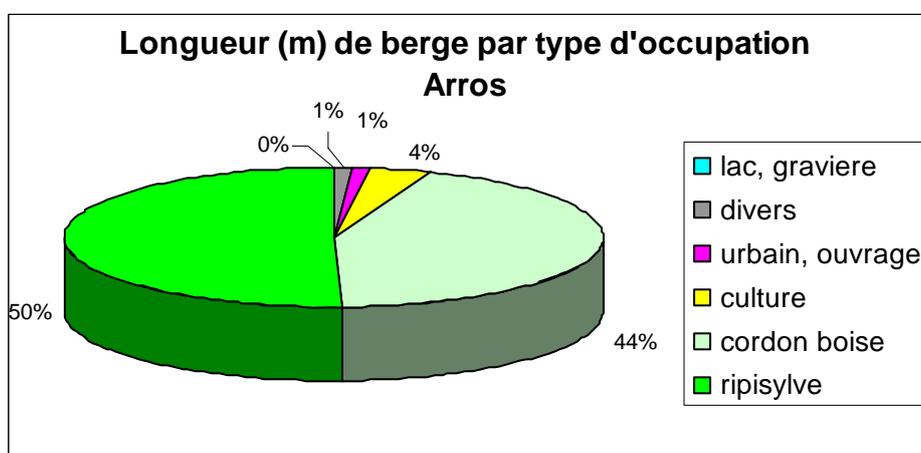
Ce constat est particulièrement évident dans la partie midi-pyrénées (entre Tarbes et Aire sur Adour) où les ripisylves atteignent près de 75% du linéaire et les berges artificialisées plus de 8% du linéaire.

L'abondance des ripisylves est la conséquence logique du type de dynamique fluviale du secteur, avec un régime encore torrentiel à forte compétence qui remet en mouvement le substrat et développe un milieu de saligues, accompagnées d'espaces boisés.

L'abondance de berges artificialisées reflète l'urbanisation importante du secteur (agglomération tarbaise, Vic-Bigorre, Maubourguet, Riscle...), à laquelle s'ajoute l'abondance des ouvrages (seuils) associés aux ouvrages d'art, dérivations, et stabilisation du lit.

A l'aval d'Aire sur Adour, on traverse en revanche un territoire beaucoup plus agricole, avec une ripisylve qui se réduit à 49% du linéaire, au profit d'un simple cordon boisé qui atteint 43% du linéaire. En revanche, les berges artificialisées sont réduites à 3,7% du linéaire (principalement seuils et ouvrages de stabilisation), mais on trouve des portions traversant des lacs ou gravières (1,7% du linéaire), ou encore des cultures sans cordon boisé associé, pour 1,6% du linéaire.

Arros : une ripisylve parfois réduite



L'Arros se caractérise par une ripisylve relativement réduite, au profit d'un simple cordon boisé, voire de cultures directes (4% du linéaire).

La cause de ce constat est la partie médiane du cours d'eau (tronçon Tournay-Villecomtal) où la ripisylve ne couvre que 40% des berges, alors que les cordons boisés atteignent 54% du linéaire.

L'amont de ce secteur apparaît plus naturel, avec des ripisylves ouvrant 61% des berges et des cultures en bordure de rives pratiquement inexistantes.

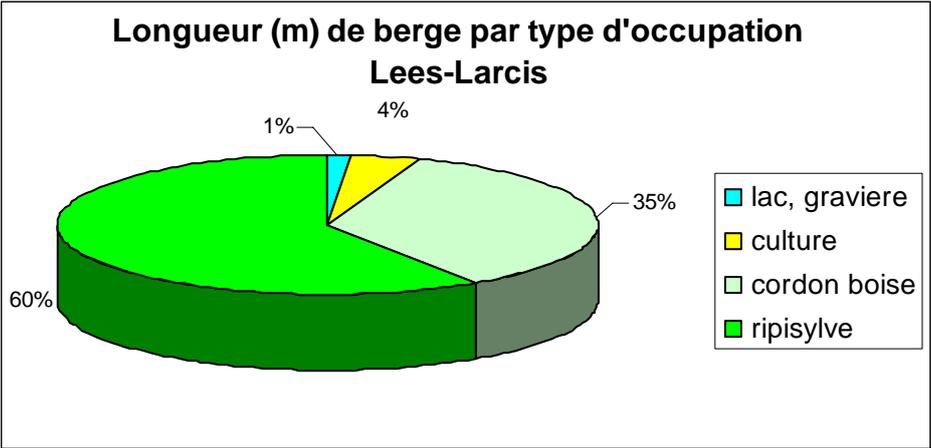
A l'aval de Villecomtal, et plus encore à l'aval de Marciac, les ripisylves reprennent une part prépondérante, mais les cultures de berges et l'urbain se développent. Ainsi, à l'aval de Marciac, 62,5% du linéaire est occupé par les ripisylves, mais également 5% par les cultures et plus de 4% par l'urbain et les ouvrages.

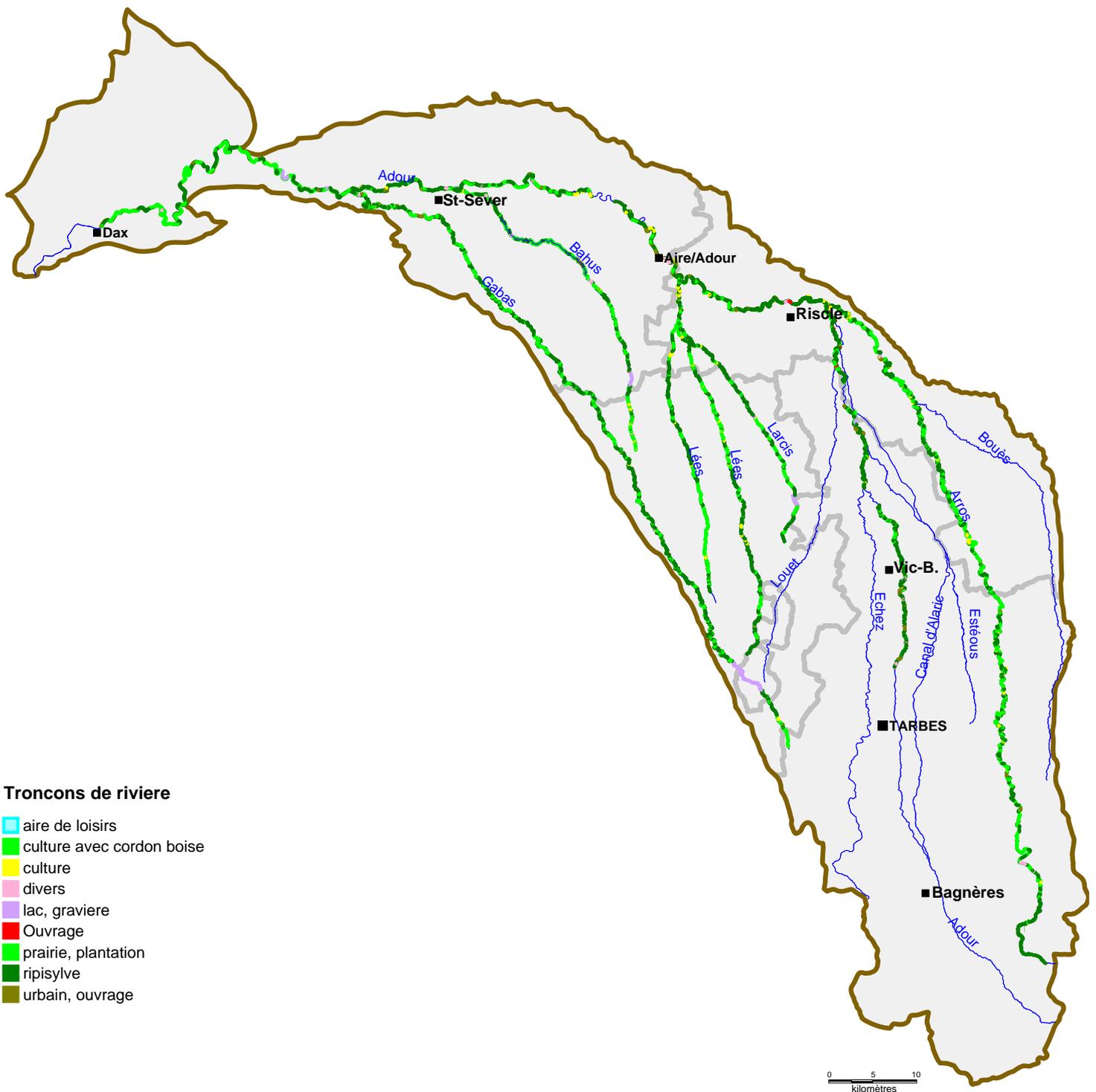
Lées-Larcis : un environnement agricole

Le linéaire des Lées et du Larcis fait apparaître la prépondérance des ripisylves, sur près de 60% des berges.

Le Lées de Garlin paraît le plus affecté par l'agriculture, avec un taux de ripisylve à peine supérieur à 50% contre plus de 60% pour le Lées de Lembeye et le Larcis, alors que les cordons boisés y atteignent 44% du linéaire, contre respectivement 35% et 27% pour les deux autres cours d'eau.

Notons sur le Larcis la présence du lac de Bassillon qui occupe 5% du linéaire.





Source Observatoire de l'Eau : Enquête collectivités - 2007

© IGN BDCARTO (06/2003)

Inventaire des espèces invasives

L'inventaire a été réalisé sur le terrain pour l'ensemble du linéaire de l'Adour entre l'aval de Tarbes et la ville de Dax ;

Pour les autres cours d'eau (Lées-Larcis, Arros, Gabas, Bahus), la collecte d'information a été faite auprès des techniciens rivières des 8 syndicats en place. Elle reflète la connaissance du terrain des techniciens mais ne peut prétendre à l'exhaustivité.

L'ensemble de l'information a été saisi.

Adour

Sur les 250 km de l'Adour concernés par l'enquête, on a relevé 439 foyers d'occupation.

40 foyers de balsamine,
94 foyers de Renouée du Japon,
20 foyers de Buddléias.
231 foyers d'érables négundos,
49 foyers de phytolaca,
5 foyers de Datura.

Les foyers d'occupation sont assez ciblés ; Ils concernent principalement :

- l'amont de Maubourguet (25 km)
- l'amont du site de Ju-Beloc (7 km)
- le tronçon Aire-Dax (112 km)

A l'inverse, le tronçon Ju-Belloc-Aire (43 km) est épargné par les espèces invasives.

Les espèces concernées ont des implantations bien spécifiques :

- la Renouée du Japon est très présente dans la partie amont et aval de Tarbes (40km) et s'estompe en suite,
- la Balsamine se trouve, à un moindre degré, dans des secteurs similaires à la Renouée du Japon,
- le Buddléia est implanté principalement à l'amont de Vic en Bigorre,
- à l'inverse, l'érable négundo a colonisé l'ensemble des berges à l'aval d'Aire sur Adour, alors qu'il est très épars à l'amont,
- enfin, le phytolaca occupe les mêmes tronçons que l'érable négundo, mais son implantation est plus éparse.

Autres cours d'eau

L'inventaire a porté sur les linéaires surveillés par les techniciens rivières, soit 50% du linéaire, réparti comme suit :

- 49 km sur les 116 km du Gabas (42%),
- 16 km sur les 48 km du Bahus (33%),
- 13km sur les 39 km du Lées de Garlin (33%),
- 17 km sur les 56 km du Lées de Lembeye (30%),
- 16 km sur les 35 km du Larcis (46%),
- 100 km sur les 130 km de l'Arros (77%).

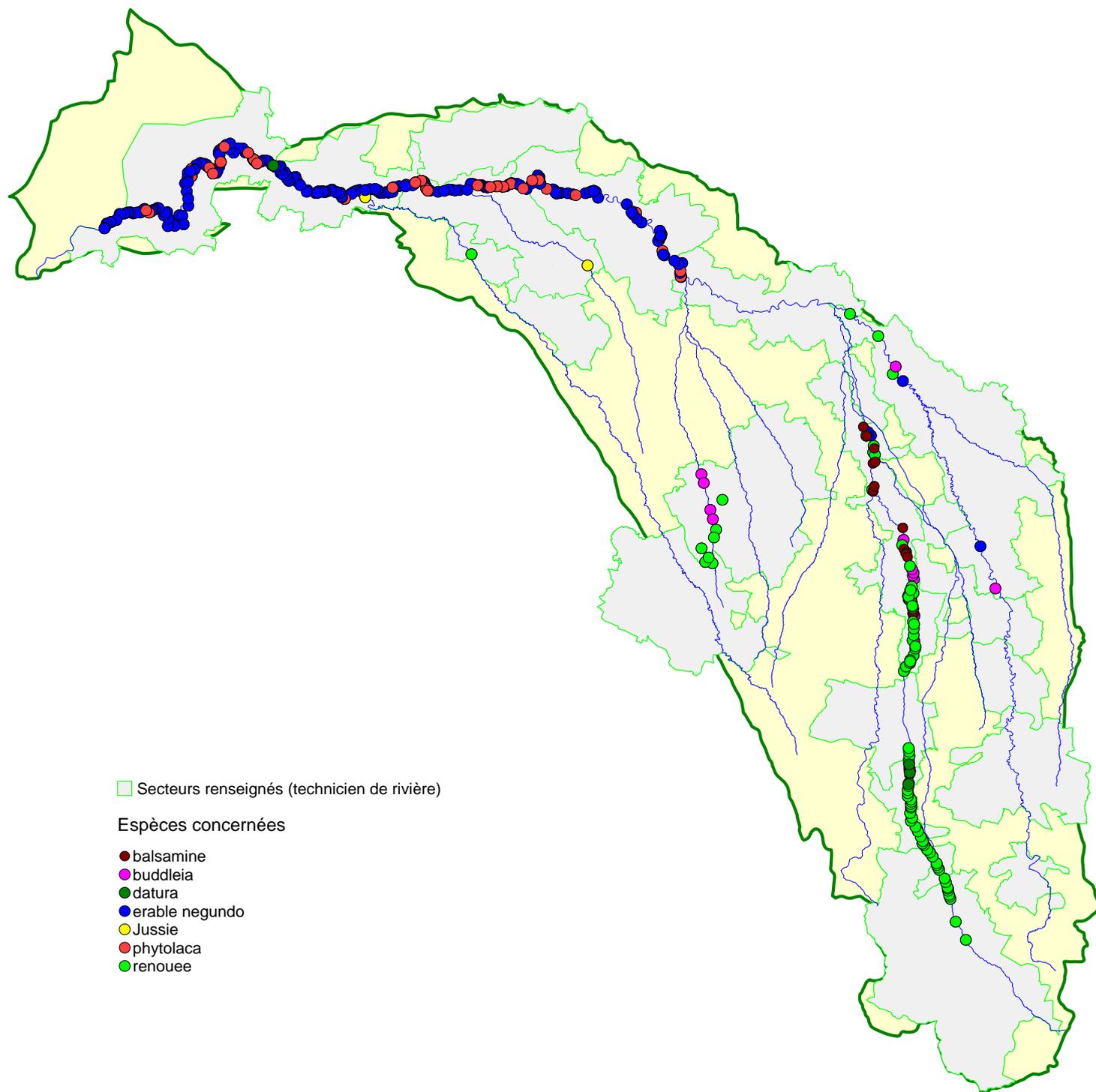
Les foyers de plantes indésirables sur ces rivières sont beaucoup plus diffus.

Sur les 13 km inventoriés du Lées de Garlin, on a relevé 4 foyers de Buddléias et 7 foyers de Renouée du Japon.

On note sur l'Arros à aval du Bouès, 3 foyers de Renouée du Japon, 1 foyer de Balsamines et de Buddléias, et un foyer d'Erables Négundo.

Localisation des espèces invasives

SAGE ADOUR - Diagnostic



Source Observatoire de l'Eau : Enquête collectivités - 2008

c IGN BDCARTO (06/2003)



Cartographie Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour - Octobre 2008